

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°8/2023

Objet :

Tickets manège/
Forains

Certifié exécutoire
par la Présidente le

04/05/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-trois, le 04 avril, à vingt heures, l'assemblée s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 30 mars 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Madame Anne-Marie BARBIER, Monsieur Laurent MUCHEMBLED, Madame Dorothee LEFEBVRE, Madame Muriel POLLART, Madame Véronique HERMANT, Madame Lucette BUTELLE, Monsieur Bruno VIENNE, Madame Angélique BARBIER, Monsieur Serge DUCRON.

Absent excusé : Monsieur Raynald LEPOIVRE.

Absents : Madame Nathalie PRUVOST, Madame Daisy LAINE.

Secrétaire : Madame Angélique BARBIER.

La séance ouverte, Madame BARBIER rappelle que des tickets manège sont distribués à chaque enfant inscrit aux écoles publiques ainsi qu'aux Bucquoysiens inscrits à l'école Saint Joseph. Ces tickets sont remboursés aux forains 1€ l'unité depuis de nombreuses années.

Madame BARBIER propose de revoir ce tarif et de passer le remboursement à 2€ l'unité. Les frais pour la consommation d'eau et d'électricité restent à la charge de la commune.

Après discussion, l'assemblée décide à la majorité des membres présents (6 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions) d'accepter cette proposition.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Présidente,

Anne-Marie BARBIER

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

19 AVR. 2023

ARRIVÉE

